municipales, mais en même temps, à Lille, l'initiative privée en fondait dans plusieurs quartiers ; ces cantines privées devinrent municipales en 1896. A l'heure présente, presque toutes les villes importantes de France, et un grand nombre d'autres communes, en sont pourvues.

En ce qui concerne l'arrondissement de Lille, on y trouve douze communes seulement, sur cent-vingt-neuf, possédant l'institution dont nous parlons. Bien que les cantines ne soient pas nécessaires partout, ce chiffre est bien maigre. Les élections municipales sont proches. Espérons que dans de nombreuses communes, les candidats inscriront dans leur programme la fondation de cantines scolaires, là où il n'y en a pas. On verra plus loin que le sacrifice à faire n'est pas énorme et que beaucoup de communes peuvent s'en tirer avec quelques centaines de francs. Il faut remarquer, d'ailleurs, que ce sacrifice se trouve atténué par ce fait qu'une partie des enfants paient chaque jour le coût de leur repas. Bien entendu, la gratuité ne doit être accordée qu'aux enfants indigents, ou dont les familles sont dans une grande gêne. Or, il y en a beaucoup dans ce cas, hélas ! dans notre contrée.

Voici le résultat de l'enquête entreprise par l'Association des délégués cantonaux de l'arrondissement de Lille :

A LILLE

La ville de Lille subventionne largement la caisse des écoles. Elle lui donne chaque année 277,000 francs, ce qui, pour 215,431 habitants, représente 1 fr. 29 par habitant. La très grosse partie de cette somme va aux cantines, qui sont au nombre de 37, savoir : 12 pour les écoles élémentaires et 25 pour les écoles maternelles.

Le repas est donné à plus de 6,000 enfants. Il se compose de soupe, bœuf ou saucisse, œufs, poisson ; de légumes variés, de bière et de pain. Il coûte 0.20, frais généraux compris.

A ROUBAIX

La ville de Roubaix est plus généreuse encore que la ville de Lille. Elle alloue 212,000 francs, ce qui, pour 124,660 habitants, donne 1 fr. 70 par tête au lieu de 1 fr. 29.

Plus de 3,000 enfants reçoivent le diner quotidien, qui coûte 0.22 centimes, et qui est composé à peu près comme à Lille.

A TOURCOING

Tourcoing donne 98,000 francs pour 79,243 habitants, soit 1 fr. 24 par habitant, ce qui est sensiblement le même chiffre qu'à Lille. Le menu est le même qu'à Lille et à Roubaix.

A ARMENTIERES

Armentières possède une cantine, mais pour les garçons seulement. Elle reçoit environ 110 convives qui lui coûtent 29 centimes par repas. Le menu est un peu plus varié. On y ajoute des boulettes de viande, des biftecks, du veau, de la salade.

A CROIX

Croix possède cinq cantines. Le diner, composé comme ailleurs de soupe, viande, légumes, pain et bière, ne coûterait que 9 centimes. S'il n'y a pas là une erreur, nous félicitons la ville de Croix de ce tour de force économique.

A COMINES

Le hameau de Sainte-Marguerite possède une cantine qui fournit une soupe et des légumes et qui coûte 500 francs par an.

A LINSELLES

L'école enfantine donne aux bambins une soupe, moyennant un sou.

A HELLEMMES

Cette ville consacre 2,800 francs à une cantine qui nourrit 110 enfants. Le menu est le même qu'à Lille.

A HAUBOURDIN

Les cantines coûtent environ 1,200 francs et distribuent une soupe et un plat de légumes.

A LOOS

Le diner scolaire, donné dans les écoles maternelles à 200 enfants environ, se compose de soupe, viande, légumes, pain et bière, et ne coûte que 0,11 centimes.

A SAINT-ANDRE

L'école maternelle donne du lait ou une soupe au lait.

A THUMERIES

L'Association des anciens élèves fait donner, gratuitement, la soupe aux enfants dont le domicile est éloigné, mais pendant l'hiver seulement. Cette soupe revient à un sou.

L'organisation des cantines est à peu près la même partout.

L'achat primitif de matériel coûte à peu près 8 francs par élève, pour les ustensiles de cuisine, les services de table et le mobilier, tables, bancs, etc. L'entretien est peu coûteux, car les assiettes et les gobelets sont en métal.

Les enfants reçoivent par repas, en ce qui concerne les principales denrées :

1. Dans les écoles maternelles, de trois à six ans : bouillon ou soupe aux légumes, 20 centilitres ; viande crue, 50 grammes, ce qui donne 30 grammes de viande cuite, déduction faite des déchets ; pommes de terre, 150 grammes, qui donnent 100 grammes ; haricots ou petit pois, 65 grammes, qui donnent 60 grammes ; pain, 40 grammes ; bière, un décilitre.

2. Dans les écoles primaires, de six à treize ans : bouillon ou soupe, 35 centilitres ; viande, 70 grammes, pour produire 50 grammes ; pommes de terre, 180 grammes, pour produire 150 grammes ; haricots ou petits pois, 80 grammes pour produire 70 grammes ; pain, 70 grammes ; bière, un décilitre et demi.

Dans les grandes villes : Lille, Roubaix, Tourcoing, les enfants des écoles maternelles mangent dans leur école respective. Ceux des écoles élémentaires sont réunis par groupes d'écoles, soit dans des salles disponibles d'une des écoles, soit dans des locaux loués par la ville. Chaque cantine est inspectée journellement par un membre du Comité de la Caisse des Ecoles. Les petits convives sont surveillés pendant le repas et pendant la récréation qui le suit, par des instituteurs et des institutrices adjoints qui reçoivent une allocation spéciale pour ce service. Les enfants sont donc pris en garde de 11 heures et demie à 1 heure et demie et échappent ainsi aux inconvénients de la rue, de sorte que le bénéfice des cantines est double : les écoliers sont nourris convenablement, et ils restent sous les yeux de leurs professeurs.

L'Association des délégués cantonaux se tient à la disposition des maires, des délégués cantonaux et de tous les amis de l'Ecole laïque, pour leur donner des renseignements détaillés sur l'organisation des cantines.

Le Secrétaire de l'Association.
Edm. LELEU.

Mi-Carême sanglante

à Flers-Breucq

Un jeune homme est frappé d'un coup de couteau par un individu masqué.

Dimanche soir, vers neuf heures et demie Rasseneur Achille, âgé de 20 ans, teinturier demeurant à Flers-Breucq, rue d'Hem, était déguisé avec deux amis.

Rue d'Hem, en face de l'Epicerie, un individu masqué s'approcha du trio et porta un coup de couteau à Rasseneur.

L'auteur de cette sanglante agression, Frédéric Marouzet, âgé de 56 ans, demeurant à Flers Breucq, aux Vingt-six Maisons s'enfuit aussitôt et alla déclarer au garde-champêtre Cocheteux, que des individus masqués, parmi lesquels était le fils Rasseneur l'avaient assailli et frappé.

Un quart d'heure plus tard, Rasseneur se présentait, aidé de son ami Cailleaux, demeurant cour Duhamel, chez le garde-champêtre Cocheteux et déclarait que Marouzet lui avait porté un coup de couteau dans le côté gauche. Il paraissait souffrir beaucoup.

Le docteur Barthou, appelé à lui donner des soins, constata une blessure pénétrante d'un centimètre de longueur, à la partie inférieure de la face externe du thorax.

Sauf complications cette blessure ne semble pas mettre en danger les jours de la victime.

Hier matin, le garde Cocheteux se rendit avec le certificat du docteur à la gendarmerie qui ouvrit une enquête immédiatement.

L'inculpé nie énergiquement avoir frappé avec un couteau. Cependant Cailleaux affirme avoir vu Marouzet donner le coup.

Voici d'autre part l'opinion de quelques personnes.

Marouzet a bien lancé un coup de couteau à Rasseneur, mais ce coup ne lui était pas destiné. Marouzet a pris Rasseneur pour Camille Croes dit Turgis, demeurant à Flers-Breucq.

Celui-ci s'est enfui déjà plusieurs fois avec la fille Marouzet. Dimanche matin ils sont venus tous deux à Lille pour demander à la Société de St-François Régis de s'occuper de faire revenir les papiers nécessaires au mariage.

Par suite, Marouzet en voulait à Turgis et l'avait menacé [illegible] son affaire.

Marouzet a été conduit à la gendarmerie. Quant à la victime, [illegible] de son état, elle n'a pu être interrogée.

LES VOLEURS DE MÉTAUX

LE PILLAGE DE LA SUCRERIE D'HANTEY. — UNE NOUVELLE ARRESTATION A SECLIN.

Un important vol de bronze, 1200 kilos environ, d'une valeur de 1,800 francs, était commis dans la nuit de vendredi à samedi à la sucrerie Lefort de Hantey.

Immédiatement avisée de cette audacieuse razzia, la gendarmerie de Seclin ouvrit une enquête.

La brigade mobile du Nord fut informée de son côté de ce vol. M. Faivre, chef de cette brigade, délégua M. Glabecke, commissaire adjoint, qui, avec deux inspecteurs de ce service, se rendit sur les lieux, pour s'y livrer aux investigations de concert avec la gendarmerie.

Au cours de ses recherches, le commissaire de la brigade mobile releva, sur les poteaux télégraphiques bordant le chemin de halage, des traces de peinture verte, et sur le sol, celle des roues d'une voiture.

Ces traces conduisirent les agents jusqu'à Gondecourt, et les amenèrent, par le hameau de Bac-en-Wavrin, à la demeure des frères Putmann, où ils arrivèrent vers quatre heures de l'après-midi.

M. Glabeck n'hésita pas. Avec ses inspecteurs, il fit irruption chez ces individus et trouva Charles Putmann couché.

Désagréablement surpris par cette intempestive visite, il dut, malgré ses dénégations, suivre le magistrat.

A la même heure, presque, les gendarmes arrêtaient, à Seclin, Jean Putmann.

Tous deux, hier matin, étaient ramenés à Lille. Après avoir été interrogés par M. Faivre, les frères Putmann, âgés de 27 ans, ce sont deux jumeaux, furent mis à la disposition du parquet.

Comme nous le disons plus haut, les inculpés protestent énergiquement de leur innocence.

Ils n'en sont pas moins gardés à la disposition de la justice.

CHRONIQUE ELECTORALE

A LILLE

La représentation proportionnelle

UNE PROPOSITION DES GROUPES RADICAUX

Nous recevons la lettre suivante :

Lille, le 30 mars 1908.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai l'honneur de vous soumettre sous ce pli copie de la lettre que la Ligue Radicale et Radicale Socialiste de Lille et de ses Cantons et le Comité Lillois du *Progrès du Nord* ont adressée, d'un commun accord, au Comité Libéral, au Comité Progressiste et à la Section Lilloise du Parti Socialiste.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef mes salutations empressées.

Pour la Ligue Radicale, Radicale-Socialiste de Lille et de ses Cantons et le Comité Lillois du Progrès du Nord,

Le Secrétaire,

Ligue radicale et radicale-socialiste de Lille et de ses cantons. — Comité Lillois du « Progrès du Nord ».

Lille, le 28 Mars 1908.

Monsieur le Président,

Au nom du Parti Radical, Radical-Socialiste, nous avons l'honneur de vous soumettre la proposition suivante :

« Le Parti Radical et Radical-Socialiste propose aux autres Partis : Parti Socialiste — *Comité Progressiste — Comité Libéral* d'accepter, à titre d'essai la Représentation proportionnelle des Partis pour les prochaines *Elections* Municipales de Lille. Chaque Parti s'engagerait à ne représenter au deuxième tour de scrutin que le nombre de Candidats qui lui serait attribué d'après le nombre de voix obtenu par lui au premier tour. »

Vous priant, Monsieur le Président, de vouloir bien nous faire parvenir votre réponse à cette proposition pour le trois avril prochain au plus tard, nous vous présentons nos *salutations empressées.*

Pour la Ligue Radicale et Radicale-Socialiste de Lille et de ses Cantons,

Le Secrétaire,
DUVILLIER.

Pour le Comité Lillois du « Progrès du Nord ».

Le Secrétaire,
F. PEROT.

⁂

D'autre part, la *Dépêche* publie à propos de la succession de M. Evrard-Eliez au Sénat la note suivante qui indiquerait que les pourparlers entre M. Debierre et les progressistes en vue d'une liste municipale commune à Lille seraient rompus :

On s'est déjà, paraît-il, préoccupé, dans les milieux gouvernementaux de la succession sénatoriale de M. Evrard Eliez qui devra être remplacé dans les trois mois de sa démission.

L'intention d'un certain nombre de radicaux, les plus sages, serait de faire des instances auprès de M. Sculfort, ancien président du conseil général, qui, comme M. Evrard Eliez, appartient à l'arrondissement d'Avesnes ; mais on doute que M. Sculfort, assez misanthrope, accepte une situation qu'il a déjà refusée à plusieurs reprises.

D'autre part, les radicaux-socialistes font remarquer que l'arrondissement d'Avesnes a déjà un sénateur, M. Maxime Lecomte, que le sud du département est fort abondamment représenté à la Chambre haute, tandis que l'arrondissement de Lille, malgré sa population qui dépasse 800,000 habitants, n'a qu'un seul élu, M. Potié, dont le rôle est assez terne au Luxembourg. Les partisans de cette manière de voir poussent la candidature de M. Debierre.

Ce dernier, pour gagner à lui les voix socialistes, en cas de ballottage sénatorial, aurait renoncé au projet d'entente municipale pour lequel il avait déjà ouvert des pourparlers avec les progressistes. Il reflète — ce qui n'est nullement démontré — que son retrait amènerait le triomphe des collectivistes à Lille, en échange de quoi M. Delory et ses amis pousseraient M. Debierre au Sénat.

Cette combinaison, il convient de l'ajouter, n'est pas acceptée par tous, même dans l'arrondissement de Lille, et, à défaut de M. Tribourdeaux, par trop usé et définitivement lâché on songerait à la candidature de M. Dron, député de Tourcoing. M. Dron, prévoyant l'établissement possible du scrutin de liste par section de cinq à six députés, — ce qui le mettrait en assez fâcheuse posture, — serait assez désireux de prendre sa retraite dans les loisirs du Sénat.

Les choses en sont là, et la mésaventure de M. Evrard Eliez, assez importante par elle-même, menace encore de l'être davantage par ses conséquences politiques.

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

L'ESPION DE GONDREVILLE

Il avait photographié tous les forts de Toul et sera déféré au tribunal correctionnel.

Nancy, 30 mars. — On mène grand tapage autour de l'affaire d'espionnage de Gondreville.

Une enquête minutieuse à laquelle je me suis livré, me permet de vous confirmer entièrement mon premier télégramme ; l'individu arrêté se nomme Emile Lefort ; une dépêche de Metz me confirme que le village de Rozerieulles, dont il se dit originaire, comporte plusieurs familles de ce nom.

Lefort exerça la profession de tailleur de pierre et se rendit à plusieurs reprises avec son père en Lorraine.

Contrairement à ce qui a *été dit*, il n'a opposé aucune résistance, étant d'une complexion délicate.

Il était porteur d'un appareil photographique de très petites dimensions et d'une boite de pellicules. Une bobine avait été impressionnée ; on l'a développée et on a reconnu que toutes les vues se rapportaient aux ouvrages de défense de Toul.

Il n'était *nullement porteur d'une carte perfectionnée*, comme on l'a dit.

J'ai pu interviewer une personne très compétente et très bien placée pour être renseignée ; elle m'a déclaré ce qui suit :

La bobine saisie sur Lefort comportait une dizaine de clichés presque tous les mêmes, de chacun des ouvrages du Mordant, de Trosnes, de Gondreville, etc...

Elles se rapportent presque toutes au même point de ces forts, c'est-à-dire aux tourelles et aux tranchées qu'ils commandent.

Il est *évident*, a ajouté mon interlocuteur, que ces clichés ou bien ont été demandés à Lefort, ou qu'il avait l'intention de les vendre à des personnes qu'il trouvait intéressées.

Ce sera le tribunal correctionnel de Toul qui indiquera la suite que comporte cette affaire.

Les Elections en Italie

LE CONGRES DE L'EXTREME GAUCHE

Rome, 30 mars. — Aujourd'hui à trois heures a eu lieu le congrès de l'extrême gauche, composé de la direction du parti socialiste, de la fédération du travail, du parti républicain radical, etc. Ce congrès durera probablement trois jours. Il a pour but de préparer les prochaines élections politiques.

Ce matin une réunion préparatoire des conseils de direction des divers partis a examiné le programme.

Selon les premières impressions le nombre des délégués au congrès sera environ de deux cents dont cent socialistes réformistes et radicaux voulant une politique réformatrice progressive et cent syndicalistes républicains et anarchistes voulant une politique plus révolutionnaire.

La lutte sera donc acharnée. On ne sait si les républicains voteront avec les réformistes ou avec les syndicalistes.

Quelques réformistes que j'ai interrogés ne m'ont pas dissimulé leur inquiétude sur le nombre important des délégués syndicalistes venus au congrès et l'ardeur avec laquelle ils paraissent décidés à soutenir leurs idées.

Nouvelles du Parlement

LA QUESTION DU « FOYER »

Sur la demande du ministre de l'instruction publique, la question de M. Paul Meunier sur l'incident du « Foyer » à la Comédie Française a été renvoyée à la séance de jeudi prochain.

SECOURS AUX INONDES DU MIDI

On sait qu'un secours de six millions a été voté par les Chambres aux régions du Midi désolées par les inondations.

Le gouvernement ayant reconnu que la subvention allouée aux divers départements ne représente en moyenne que 30 0/0 des évaluations de dégâts, a saisi la Chambre d'une nouvelle demande de crédit de 2 millions et demi, dont 1,500,000 francs pour réparation aux constructions départementales, routes, chemins, etc., et 1 million pour réparations « aux ouvrages d'hydraulique agricole et aux cours d'eau non navigables *ni flottables* ».

LES VIANDES AVARIEES

M. Charles Leboucq, député de Paris, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi complétant l'article 3 de la loi du 1er août 1905.

Cete proposition tend à punir de la peine de la réclusion et d'un *minimum* de 10,000 francs d'amende le fait d'un fournisseur qui aura livré à l'usage de l'armée ou des hôpitaux des substances falsifiées ou corrompues, nuisibles à la santé de l'homme.

ONT-ILS TUÉ LEURS 6 ENFANTS ?

Une mystérieuse affaire. — Six morts bizarres. — L'enquête du parquet.

Bourges, 30 mars. — Une affaire assez ténébreuse, qui rappelle l'angoissante aventure de Jeanne Weber, vient de se découvrir à Henrichemont. Dans cette commune, habite le ménage Hellau.

Cette famille vit de la tannerie; le père, Eugène Hellau, âgé de 35 ans, est ouvrier tanneur. Sa femme, Aimée Mignard, est âgée de 35 ans également. Les époux Hellau se sont mariés le 5 novembre 1897. Ils ont eu 8 enfants, dont six sont décédés. *Le premier ne vécut que* 11 heures; le second, Lucien-Eugène, est encore vivant; il a en ce moment une douzaine d'années; viennent ensuite Eugénie-Camille, née le 29 septembre 1899, également vivante; Louise-Aimée, née le 23 novembre 1901, décédée le 4 janvier suivant; Marguerite-Eugénie, née le 4 avril 1903, décédée le 22 du même mois; Laurence-Eugénie, née le 25 octobre 1905, décédée le 19 novembre; Israël, né le 19 décembre 1906, décédé le 26 du même mois; Eugène-Clovis, né le 21 janvier 1906, décédé le 21 mars dernier.

A la suite de ce dernier décès, la rumeur publique s'éleva et alla jusqu'à accuser les époux Hellau d'empoisonner leurs enfants.

Le médecin refusa le permis d'inhumer. Le parquet de Santerre fut prévenu, et le juge d'instruction se rendit à Henrichemont

Le parquet général, saisi de cette affaire, ordonna de prélever les viscères du petit Eugène-Clovis, afin de les soumettre à l'analyse d'un spécialiste, M. Ogier.

L'affaire en est là.

La famille Hellau se défend très énergiquement de l'accusation qui plane au-dessus de sa tête, et elle prétend que les six petits enfants sont morts de convulsions. *Le père, paraît-il, serait maladif.*

On comprend vraiment mal que ces six petits enfants aient pu être empoisonnés sans éveiller les soupçons.

Faut-il ne voir là que la sombre fatalité qui s'est acharnée sur ces pauvres gens ? Faut-il croire à un crime effroyable ? Mystère... mais qui sera vite percé à jour, espérons-le, par le rapport du docteur Ogier.

UNE EMISSION de faux billets de 1000 fr.

ON EN DECOUVRE UNE TRENTAINE A LA BANQUE NATIONALE. — L'EMOTION A LA BOURSE

Bruxelles, 30 mars. — Depuis quelques jours, la Banque Nationale avait découvert dans ses caisses de faux billets de mille francs; on crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'une émission de quelques billets faux, mais aujourd'hui on vient de découvrir à Anvers 15 billets faux de mille francs, ce qui porte à l'heure actuelle à 25 ou 30 le nombre de ces billets rentrés à la Banque Nationale.

Aujourd'hui, en Bourse, une grande effervescence régnait, motivée par l'émission des *faux billets.*

Le Comité de liquidation du marché à terme a fait afficher que pour le règlement de la liquidation du 31 mars, les billets de mille francs seraient refusés.

Les agents de change du Parquet ont pris la *même détermination.*

Ils sont guidés par l'incertitude dans laquelle la Banque nationale les laisse, paraît-il, quant à l'acceptation comme valables des billets falsifiés.

La politique étrangère à la Douma

Les Cadets approuvent l'alliance avec la France et souhaitent l'entente avec l'Angleterre

Saint-Pétersbourg, 30 mars. — Il est très rare encore que la Douma, surtout en séance de groupes, s'occupe pratiquement de politique extérieure. Il est d'autant plus intéressant de relever l'initiative dont ont fait preuve, à une récente réunion, des cadets, les chefs du parti avancé qui, tous, se sont prononcés en faveur de l'alliance avec la France et de l'entente avec l'Angleterre. La plupart des orateurs ont, avec beaucoup de mesure parlé des difficultés éventuelles entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne et ont indiqué la triple alliance, Russie-France-Angleterre, comme la meilleure sûreté de l'Europe.

M. Milioukoff a longuement commenté la situation de la Russie en Extrême-Orient, dont il a constaté le caractère beaucoup plus favorable. Et tous les orateurs cadets ont fait preuve d'une grande compréhension de la réalité extérieure et d'une très heureuse modération dans leurs commentaires. Il serait à souhaiter que cette bonne volonté pût se manifester publiquement à la Douma.

LE KRACH ROCHETTE

LA HAUSSE DES COURS. — LES VENDEURS A DECOUVERT

Paris, 30 mars. — Nous disions hier, et nous le signalions comme un fait sans précédent dans les annales de la Bourse, que le relèvement des cours des valeurs Rochette était dû, non seulement à la confiance du public qui a constaté un encaisse numéraire de 20 millions dans les banques du « Financier », mais encore à la spéculation.

Ce nouvel élément a élevé les cours, et les élèvera encore. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la cote de samedi dernier et sur celle d'hier, que nous donnons d'autre part.

Comment, maintenant, s'est exercée cette spéculation C'est ce qu'il convient d'expliquer.

L'élévation de cours est due en partie au découvert qui provient des ventes que nous signalions et qui occasionnèrent le lundi 23 mars la défaillance de M. Quantin.

On sait en effet que M. Quantin rachetait les valeurs du groupe Rochette offertes sur le marché, et un certain nombre de spéculateurs escomptant l'arrestation qui devait être opérée le surlendemain, avaient dès samedi vendu à découvert, c'est-à-dire sans titres, comptant acheter ceux-ci le lundi à des cours extrêmement bas et les livrer, mais ils ne purent se procurer les titres, si bien que le lundi, quand M. Quantin cessait ses paiements, tous les vendeurs qui n'avaient pas livré, et ils étaient nombreux, durent se racheter au cours moyen de marché pour liquider la situation de M. Quantin.

Ils furent du reste amenés à cette éventualité *sur les instructions de M. Chopy*, président du Syndicat des Banquiers en valeurs au comptant.

A *ce moment* donc, les vendeurs à découvert se sont trouvés acheteurs et se sont empressés de revendre le double de papier pour conserver leur position.

Et aujourd'hui que M. Quantin demande l'annulation de sa liquidation d'office et la livraison des titres achetés, les spéculateurs se trouvent vendeurs trois fois.

Cette situation, née de l'arrestation de M. Rochette, en montrant les fissures du règlement des banquiers, a permis aussitôt d'attaquer d'autres groupes de valeurs, parmi lesquelles on peut citer celles de M. Victor.

Ainsi, le syndicat des Banquiers en valeurs au comptant a coup sur coup pris des mesures analogues à celles que prenait le syndicat des agents de change au moment de la guerre russo-japonaise, dans le but d'arrêter les ventes à découvert au comptant, ventes essentiellement fictives et qui sont les manifestations constantes des grandes crises financières

Qu'on le veuille ou non, c'est donc bien par l'arrestation du financier et les indiscrétions qui l'ont précédée que le coup de Bourse a été réalisé, et nous en revenons tout naturellement à *notre question d'hier* : Pour le compte de qui les maisons honorables de Paris ont-elles opéré ? D'où les indiscrétions sont-elles venues ? Nous laissons au juge d'instruction et à l'expert commis le soin d'éclaircir ce mystère. Nous avons l'assurance que la lumière se fera ; nous savons que des ordres formels ont été donnés en haut lieu sur ce point et qu'ils ne seront pas transgressés.

NOTRE BUREAU GRATUIT DE RENSEIGNEMENTS pour le Krach Rochette est ouvert aujourd'hui MARDI DE 2 HEURES ET DEMIE A SEPT HEURES.

UN MENDIANT ÉCRASÉ

à Maing-Famars

On nous apprend, sans que nous puissions vérifier le fait, qu'un individu aurait été écrasé par le train, à la halte de Maing-Famars.

Il s'agirait d'un nommé Gory, un malheureux *infirme, connu dans la région*, où il vivait de la mendicité.

BROYÉ PAR UN TRAIN

à Bauvin

Un inconnu, qu'à ses vêtements on suppose être un ouvrier mineur, a été écrasé *hier matin par le train qui passe en gare de* Bauvin à 4 heures 35.

Tout fait présager que le pauvre homme, *probablement* en retard pour prendre le train et se rendre à son travail aux mines de Lens, aura escaladé la clôture, et, en coupant les voies il aura trébuché dans les fils de fer qui commandent les signaux au moment où le train se remettait en marche.

On en est *réduit* aux suppositions et l'identité n'a pu être établie, l'état de mutilation du cadavre ne permettant pas de le reconnaître.

FEUILLETON DU 31 MARS. — N. 193

Vengeance de Femme

QUATRIEME PARTIE

Il m'aima, lui, avec passion, et il garda le secret de cette passion jusqu'au dernier jour, et je ne compris combien je lui avais été chère, qu'après, lorsqu'il fut parti... lorsque son corps glacé reposa dans la tombe de ses aïeux...

Pauvre cher Ivan ! il doit me plaindre et son âme me voit !...

Oh ! oui ! il me plaint ! car je le mérite.

Enfin Albert, quand je vins à Paris, je croyais pouvoir répondre de moi et j'aurais bien juré à ce moment que j'ignorais toujours ce que c'est qu'une passion...

Je rencontrai Philippe Hautefort, et dès ce jour, ma vie fut à jamais troublée...

Je ne savais pas à quel point il est possible d'aimer ; je le sais aujourd'hui, je ne savais pas ce que fait souffrir un amour dédaigné, je le sais maintenant... Je ne savais pas quelles pensées affreuses peuvent germer dans une âme quand on voit l'être qu'on chérit en aimer une autre... je le sais... pour mon malheur, car j'adore Philippe, et j'ai dans l'âme tous les tourments de l'enfer...

Depuis que j'ai remis le pied dans ce Paris qu'aujourd'hui je déteste, depuis cet instant je n'ai cessé de pleurer, de me désespérer...

Je peux vous l'avouer aujourd'hui.

J'ai rêvé de faire du mal à Odette, oui, j'ai rêvé de la séparer à jamais de Philippe...

J'ai eu des heures mauvaises, pendant lesquelles j'écoutais les tentations de la haine, et il m'eût semblé doux à ces moments-là de voir Philippe mourir de chagrin.

Mais la douceur de votre enfant m'a désarmée. Je n'ai pu la haïr, car sa grâce dès le premier moment m'alla au cœur...

Je compris que Philippe devait l'aimer, cette créature exquise, que c'était fatal, inéluctable... Je compris aussi que c'en était fait de moi... car consentir à leur bonheur, n'était-ce pas me condamner aux regrets éternels !

Et j'ai beau me dire que je suis vieille, tandis qu'il est jeune, qu'il est charmant, j'ai beau me dire que j'ai fait un impossible rêve le jour où j'ai eu la folie de supposer qu'il pourrait lever sur moi un regard épris, rien ne m'empêche d'endurer le martyre en songeant qu'il adore Odette...

J'ai vaincu mon égoïsme, je me suis effacée, je veux bien qu'il l'épouse, qu'il la chérisse, qu'ils vivent dans un enchantement de chaque minute, mais ce bonheur ils en jouiront hors de ma présence.

Ce serait une cruauté bien inutile pour moi, n'est-ce pas... d'assister à leurs joies, d'être le témoin de leurs épanchements...

Aussi, c'est fini, je pars...

Quand j'aurai retrouvé Odette, je disparaîtrai...

D'abord, il m'échapperait peut-être quelques regards, quelques gestes qui pourraient faire comprendre à Philippe ce que je rougirais qu'il sût jamais.

Enfin on n'est pas toujours maître de soi...

Oh ! je serais trop honteuse s'il devinait mes sentiments...

Albert prit les mains de Sofia dans les siennes et les serra tendrement.

— Pauvre amie ! fit-il, le calme reviendra... Ayez patience.

Est-ce que tout ici-bas ne finit pas ?

Nos douleurs s'apaisent et s'oublient, c'est la loi...

Vous oublierez, vous aussi... la blessure de votre cœur se cicatrisera.

— Je le voudrais... le temps, l'absence, me rendront peut-être la paix...

Comme la princesse prononçait ce dernier mot, la porte du salon s'ouvrit et Philippe parut.

Il semblait abattu, accablé, profondément triste.

— Eh bien ! interrogea vivement le colonel, avez-vous appris quelque chose, docteur ?

— Rien ! fit le jeune homme, rien, rien !

J'ai vainement interrogé dans toutes les gares.

On n'a pu me fournir le moindre indice.

C'est désespérant !... C'est affreux !

D'un geste furtif, il passa le revers de sa main sur ses yeux humides et il se laissa tomber sans force sur un siège.

Depuis le matin, il ne vivait que de fièvre et d'énervement.

La nature enfin reprenait le dessus ; il n'en pouvait plus, il était à bout de force et de courage.

La princesse Outsinoff partageait la douleur de ses deux amis ; cependant elle persistait à croire que la vie d'Odette n'était point menacée et qu'on la retrouverait bientôt.

Elle essaya de communiquer son impression à Philippe et au pauvre père dont la vue du jeune homme venait de raviver le chagrin, *mais ce fut en vain qu'elle parla.*

Philippe redoutait les pires malheurs.

Sofia eut bien de la peine à lui faire accepter, ainsi qu'à Albert, un peu de nourriture.

Ils mangèrent du bout des dents ; leur gorge serrée se refusait à recevoir aucun aliment.

Ils purent seulement boire un léger consommé et voulurent repartir de suite à la recherche de la malheureuse enfant.

— *Et Madeleine ?* dit Sofia, pensez, mes amis, à son affreuse douleur, décuplée encore par la solitude ?

N'irez-vous point la consoler un peu ?

D'abord, il est nécessaire que vous vous reposiez, Philippe. La fatigue à la fin vous accable...

Je le vois à votre visage, vous êtes exténué....

— N'importe ! dit Hautefort, je ne puis sentir la fatigue dans l'état où je suis !...

D'abord, si je restais en place je mourrais d'inquiétude et d'angoisse... Il est nécessaire que je m'agite, que je marche... Oh ! je passerai la nuit à chercher Odette dans les rues ... je courrai tout Paris... je...

— Allez toujours dire un mot à cette malheureuse mère...

— C'est vrai, intervint Albert. Elle doit nous attendre dans une anxiété cruelle, la pauvre femme.

Ensuite où irons-nous, Philippe, avez-vous une idée ?

— Aucune, fit avec accablement le jeune docteur, mais je marcherai, je vous le répète, jusqu'à ce que je retrouve Mlle de Méricourt

J'irai au hasard, je fouillerai les rues pavé par pavé : il me la faut vivante ou morte.

En disant cela, Philippe ne put rester maître plus longtemps de son désespoir.

Il fut obligé de laisser enfin couler librement les larmes qui gonflaient son cœur.

Une crise de sanglots le secoua, et c'était pitié de voir pleurer lamentablement ce grand garçon à l'âme enfantine et tendre comme celle d'un tout petit...

III

Les deux hommes étaient partis, et Sofia restait abîmée dans ses réflexions.

Enfoncée dans son vaste fauteuil, toutes les lampes éteintes dans la grande pièce tapissée de livres au dos desquelles la flamme dansante du foyer jetait des lueurs intermittentes et inégales, elle restait là, le coude replié, le menton dans sa main, repassant dans son esprit les nouveaux incidents qui étaient venus à la traverse de ses projets primitifs...

La princesse avait bien escompté l'enlèvement de Geneviève par Léonardo d'Aspremonte, et les circonstances dans lesquelles se produisait cet événement, elle les avait également prévues, mieux que cela, voulues...

Elle connaissait à fond l'âme basse de sa cousine, et savait que celle-ci ne reculerait *pas devant un vol pour se procurer* l'argent nécessaire à sa suite.

Et la blessure d'amour-propre qu'éprouverait le colonel en apprenant la fuite honteuse de celle qui portait son nom serait, pour la princesse, la seule et bien anodine revanche qu'elle comptait prendre envers son trop oublieux fiancé d'autrefois.

Tels étaient les projets de la veuve d'Ivan, projets dont la disparition d'Odette venait aggraver singulièrement les conséquences.

Certes, si l'âme de notre héroïne eût été accessible aux sentiments mesquins, il y avait dans cet événement un choc en retour de la destinée bien fait pour la satisfaire...

Le hasard, sans qu'elle y fût pour rien, la délivrait tout à coup d'une rivale.

Elle n'avait qu'à laisser s'accomplir les événements, et Mlle de Méricourt, sans doute, serait à jamais perdue pour Philippe, et peut-être qu'avec le temps...

Mais Sofia, à cette pensée, dernier vestige, dernière révolte de son amour méconnu, sentait en elle bouillonner une révolte.

Sa nature fière et généreuse s'indignait, et elle sentait que jamais plus elle ne pourrait s'estimer, si elle obéissait à cette voix tentatrice qui lui conseillait le mal.

Puis elle songeait au désespoir du docteur Hautefort, au chagrin incommensurable d'Albert de Méricourt, le pauvre père, qui paraissait aimer d'autant plus sa fille qu'il la savait étrangère à lui par le sang...

Alors la noble femme se disait qu'il fallait à l'instant faire taire en elle tout sentiment égoïste, et courir au secours de la malheureuse jeune fille.

La tempête qui s'agitait sous son crâne dura tout le reste de la nuit.

Eblouie par les premières clartés de l'aube, la princesse, qui ne s'était pas aperçue de la fuite des heures, se mit debout précipitamment.

Sa résolution, maintenant, était prise.

Elle sacrifierait son orgueil, comme elle avait déjà sacrifié son amour.

Les instincts généreux de Marthe Vallaris avaient définitivement annihilé toute pensée mauvaise dans le cœur de notre héroïne.

Sofia Outsinoff justicière, oui, cela lui plaisait.

Sofia Outsinoff impitoyablement vindicative, le rôle était vraiment au-dessous de sa grande âme...

Elle sonna sa femme de chambre et prit un rapide bain froid.

(A suivre). Ely MONTCLERC.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universel ... le meill...
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE, rue Nationale, 98, LILLE